

AVIS PUBLIC

VILLE DE MONTRÉAL

ORDONNANCE

Avis est donné que le comité exécutif, à sa séance du 28 février 2018, a adopté l'ordonnance suivante en vertu de l'article 118 du Règlement sur les tarifs (exercice financier 2018) (18-002) :

Ordonnance émise dans le cadre de l'événement le Rendez-vous horticole – accès gratuit au Jardin botanique et à l'Insectarium et dans le cadre de la Journée des musées montréalais – accès gratuit au Planétarium Rio Tinto Alcan (1)

Cette ordonnance permet l'accès à titre gratuit au Jardin botanique et à l'Insectarium, le vendredi 25 mai 2018, ainsi qu'au Planétarium Rio Tinto Alcan, le dimanche 27 mai 2018.

Cette ordonnance entre en vigueur en date de ce jour et est disponible pour consultation durant les heures normales de bureau au Service du greffe, 275, rue Notre-Dame Est. Elle peut également être consultée en tout temps sur le site internet de la Ville : ville.montreal.qc.ca/reglements.

Fait à Montréal, le 6 mars 2018

Le greffier de la Ville,
Yves Saindon, avocat